

Saint Pantaléon de Larche, le 13 septembre 2016



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

INSTALLATION DU PANNEAU DE MARQUE ELECTRONIQUE



Saint-Pantaléon-de-Larche a le privilège d'accueillir un des clubs majeurs de football de la Ligue du Centre Ouest. L'ASSP est en effet le premier club de la Ligue par ses effectifs et ses

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedikane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

résultats sportifs sont tout aussi remarquables. La commune a la volonté d'accompagner ce club comme elle le fait pour l'ensemble des disciplines sportives. C'est ainsi que le Parc des Sports George Auger et en particulier le terrain d'honneur va être équipé d'un panneau de marque électronique. La commune assume seule cet investissement de 14 000 euros H.T.

L'entreprise Miane et Vinatier retenu pour les travaux vient de procéder aux travaux de génie civil.

Ce panneau de marque permettra sans nul doute d'afficher les prochaines victoires Saint-Pantaléonaises.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr

FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr